

COMMUNE DE CHANIER

Séance du 20 mars 2026

Date de convocation : 16/03/2026

Envoyé en préfecture le 21/03/2026

Reçu en préfecture le 21/03/2026

Publié le 21/03/2026

ID : 017-211700869-20260320-D202604_22-DE



Délibération N° 2026/04/022

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 26

Votants : 26

Quorum : 14

**OBJET : INSTALLATION DU CONSEIL
MUNICIPAL SUITE AUX OPERATIONS DE
RENOUVELLEMENT GENERAL DES CONSEILS
MUNICIPAUX**

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de FOURRÉ Jean-Luc, le doyen.

Présents : ANTONICELLI Thomas, BARON Arnaud, BERTOT Jacques, BONNIN Marylène, BOTON Monique, CANUS Daniel, CARTON Jean-Pierre, CLÉMENT Anne-Gaëlle, DAVID Claudia, DIENON Grégory, DUQUESNE Laurent, FAVEREAU Laurent, FOURNALES Sandrine, FOURRÉ Jean-Luc, GAUDIN Julie, GONCALVES Charlotte, GOINEAU Sophie, GUERIN Florian, JEAN Ludivine, LABROUSSE Marie, LA ROSA Déborah, MEGE Jennifer, MORAUD Laurent, PANNAUD Eric, PINTO DE MATOS Maud, SIAUDEAU Michel,

Excusé: WATTEBLED Stéphane

Secrétaire de séance : GONCALVES Charlotte

En application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales sont réunis à la Salle des Prises les membres du conseil municipal.

Monsieur Eric Pannaud, le Maire, accueille les membres du conseil municipal, il donne la lecture des résultats constatés au procès-verbal de l'élection du 15 mars 2026.

Nombre d'électeurs inscrits : 3192

Nombre de votants : 1669

Bulletins nuls : 66

Bulletins blancs : 98

Suffrages exprimés : 1505

La liste conduite par Eric PANNAUD a recueilli 1505 voix et a obtenu 27 sièges.

Constituent le conseil municipal Mesdames et Messieurs : (par ordre alphabétique)

ANTONICELLI Thomas

BARON Arnaud

BERTOT Jacques

BONNIN Marylène

BOTON Monique

CANUS Daniel

CARTON Jean-Pierre

CLÉMENT Anne-Gaëlle

DAVID Claudia

DIENON Grégory

DUQUESNE Laurent

FAVEREAU Laurent

FOURNALES Sandrine

FOURRÉ Jean-Luc

GAUDIN Julie

GONCALVES Charlotte

GOINEAU Sophie

GUERIN Florian

JEAN Ludivine

LABROUSSE Marie

LA ROSA Déborah

MEGE Jennifer

MORAUD Laurent

PANNAUD Eric

PINTO DE MATOS Maud

SIAUDEAU Michel

WATTEBLED Stéphane

Le maire déclare les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Conformément à l'article L.2122.8 du CGCT, la séance au cours de laquelle est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil municipal. Par conséquent, M PANNAUD Eric cède la présidence du conseil municipal au doyen de l'assemblée M Fourré Jean-Luc, en vue de procéder à l'élection du Maire.

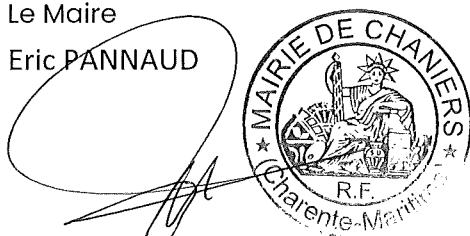
Le conseil municipal prend acte.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire

Eric PANNAUD



La secrétaire de Séance

GONCALVES Charlotte

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CG', representing Charlotte Goncalves.